Bulletin de liaison annuel du syndicat des apiculteurs du Cantal

Rédacteur: M. CARRIER Christian – Président du syndicat des apiculteurs du Cantal avec les participations de Ludovic JOACHIN, ROY Christophe et PALACH Roland

Décembre 2019

2019=>2020

Apicantal

Syndicat des apiculteurs du Cantal

2019 Une année « délicate »

EDITORIAL :

Une fois n'est pas coutume, je ne vais pas aborder directement le sujet des abeilles qui nous passionne tant.

Ci-après, extrait d'un propos de Konrad LORENZ (1903-1989), prix Nobel de physiologie ou médecine en 1973 en même temps que Karl Von FRISCH. (Ce dernier étant plus connu des apiculteurs avec notamment sa description du « langage des abeilles »).

« Je pense que, de nos jours, les êtres humains des grandes villes, qui vivent sans contact suffisant avec les beautés de la nature ou avec celles de l'art, souffrent très gravement de cette privation. Cela est d'autant plus sérieux que le sens de l'esthétique, de l'éthique, celui du beau et du bon, ne sont au fond qu'une seule et même chose. De quel spectacle pourrait s'exalter le malheureux citadin qui a grandi dans les faubourgs d'une immense cité américaine sans jamais approcher la beauté et l'harmonie, sous quelque forme que ce soit, et dont l'entourage n'est fait que de cours sombres, de stations-services, de champs d'épandage et de cimetières de voitures ? Tout naturellement, l'argent sera pour lui la seule chose à laquelle il attachera de la valeur. »

Nous y sommes en plein, 50 ans plus tard.

Je reçois des sollicitations pour savoir si les apiculteurs auront des indemnisations suite aux difficultés rencontrées avec les abeilles. La région Auvergne Rhône Alpes a même mis en place un système d'aide pour les possesseurs de moins de 50 ruches.

Questions : « pratique-t-on un loisir pour être aidé financièrement en cas de difficultés ? ».

La nature peut-elle distribuer un dividende similaire tous les ans ?

Un élément de réponse: Ne serait-il pas préférable d'envisager une amélioration de notre environnement et de celui de tous les êtres vivants?

SYNHESE :

Cette année 2019 a été très difficile à bien des égards pour une grande majorité de nos adhérents. Les récoltes ont été bien inférieures à l'année précédente. Nous les situerons dans une fourchette allant de **-40 à – 70%.** Avec toujours quelques zones un peu moins pénalisées, souvent situées en altitude avec des miellées très brèves.

Mais en plus des récoltes médiocres, ce qui malheureusement n'a rien d'exceptionnel, sont venues s'ajouter d'autres problématiques que nous traiterons plus largement par la suite : manque de nourriture, essaimage important, mauvaises fécondations, pollens de mauvaise qualité et peut-être des résistances au traitement de varroa avec APIVAR.

550 ADHERENTS en 2019

Répartis de la façon suivante:

Nombre de ruches	Nombre d'adhérents	Nb ruches
0 à 9	310	1308
0 à 24	164	2306
25 à 49	48	1686
50 à 99	14	890
100 et plus	14	2470
Total	550	8660

Le nombre d'adhérents reste stable par rapport à l'année précédente, de même pour le nombre de ruches déclarées. Je tiens à remercier tous les apiculteurs qui nous renouvellent chaque année leur confiance, mais également ceux qui nous rejoignent. Il est nécessaire d'avoir une forte motivation pour élever les abeilles.

Surtout lorsque une météo défavorable pratiquement tout au long de l'année vient complexifier le travail de l'apiculteur. S'ajoutant aux difficultés environnementales rencontrées par les butineuses, alors qu'aucun signe positif ne se profile à l'horizon dans ce domaine.

Nos bénévoles consacrent de plus en plus de temps pour assurer le bon fonctionnement des multiples services proposés. Mais également pour tenter de répondre aux questions fort nombreuses et diverses. Allant de « quel lève cadre me conseillez-vous ? » à « peut-on encore poser des hausses ? En passant par « sirop ou pâte ? »…….

SORTIE D'HIVER :

Après un hiver sans grande amplitudes thermiques, un grand nombre d'entre vous observait un développement **précoce** des colonies. Il ne nous est pas remonté de taux de mortalité massifs dans l'ensemble des ruchers. Mais quand même toujours importants, dans une moyenne de 15 à 25%. C'est beaucoup, beaucoup trop même.

Chaque possesseur d'abeille prend plaisir en fin d'hiver, à observer les entrées de pollen, signe d'une reprise de ponte de la reine dans la ruche. A partir de ces observations aux entrées de ruches, confirmées par la visite de printemps, nombre d'entre nous étaient optimistes.

Pour rappel, la visite dite « de printemps » consiste à contrôler tous les cadres du corps de ruche pour faire de multiples observations : ponte, qualité de ponte, reine (*âge si marquée*), remplacement à minima de 2 cadres, propreté de l'ensemble, provisions.

Partant de ces observations, chacun à sa façon mémorisera l'état de chaque colonie. Cela conditionnera les étapes futures de la saison à venir.

Généralement en début de saison il n'y a qu'à de rares exceptions que de la nourriture doit venir complémenter le stock du corps de ruche. Mais prudence tout de même, avec des hivers doux et des races d'abeilles fortement métissées, le développement peut-être exponentiel et conduire à des manques de nourriture précoces.

Le marquage de la reine permet de savoir son âge mais également de constater que son remplacement a pu être effectué spontanément dans certaines colonies. A titre personnel, travaillant avec des BUCKFAST, j'observe que de nombreuses colonies gèrent relativement bien une reine devenue déficiente en procédant spontanément à son remplacement.

PRINTEMPS : Dans le Cantal, c'est toujours une saison un peu capricieuse, le plus souvent en « dent de scie », alternance de douceur et de fraicheur, quand ce n'est pas du froid. Ceux qui s'occupent des abeilles éprouvent toujours des soucis à l'annonce d'une période de refroidissement. Inquiétude pour les fleurs pouvant geler ou ne pas secréter de nectar, mais également pour les colonies d'abeilles qui voient leur population se développer avec le risque majeur d'une insuffisance de collecte de nectar et pollen. Toute rupture d'une courbe de développement harmonieuse étant préjudiciable pour la saison à venir.

Le printemps 2018, n'a pas connu l'aspect « dent de scie » avec les variations de températures puisqu'en permanence nous avions froid et humidité jusqu'au changement de saison.

Pour la première fois depuis que j'élève des abeilles j'ai été obligé de nourrir toutes les colonies et de manière conséquente jusqu'au 20 juin.

Nous avons fait parvenir à tous nos adhérents ayant communiqué leurs coordonnées de messagerie une alarme : « **surveillez les provisions de vos colonies** ».

Il est fort probable que cela a évité la perte de colonies chez certains. Ceux qui n'ont pas pris en compte le déficit ont pu se retrouver soit avec des ruches mortes de faim ou des colonies stressées par un déséquilibre alimentaire. Celles-ci éprouveront de grandes difficultés par la suite pour retrouver un développement normal.

ESSAIMAGE. Il faisait froid, humide, avec des colonies populeuses. La nourriture manquait. Malgré tout le mois de mai a vu de nombreuses ruches libérer un ou plusieurs essaims !

Que penser de ces essaims ? Ils étaient parfois relativement volumineux, mais le plus souvent atones. Faciles à récupérer car ils se formaient le plus souvent près du sol, quand ce n'était pas directement sur le sol ! Ils pouvaient même rester plusieurs jours aux intempéries, les températures basses ne leur permettant pas le plus souvent de se rendre dans les pièges posés à proximité.

Systématiquement j'ajoute 2.5kg de pâte à la mise en ruche des essaims. Cette année cette opération s'est révélée plus vitale que jamais auparavant.

Dans presque tous mes essaims primaires capturés, j'ai été très surpris d'y trouver une reine 2018 marquée **rouge**. Cela allait à l'encontre de ce que décrit la littérature apicole, faisant état que l'essaimage est très lié à l'âge de la reine. Mes colonies avec des reines plus âgées n'ont pas ou peu essaimée. Un élément de plus pour complexifier la pratique de l'apiculture.

L'apiculteur faisant un suivi régulier de son cheptel, en période d'essaimage a la préoccupation majeure d'observer la ponte de la reine jeune. Nouvelle reine dans la ruche ayant libéré le ou les essaims, mais également dans les essaims secondaire ou tertiaire.

Dans l'observation de la présence de ponte dans les colonies avec ces reines jeunes, très rapidement j'ai pu noter qu'il se passait quelque chose d'étrange. Si la nouvelle reine pondait, je la marquais en vert (2019), mais au bout d'un temps très court, parfois 15 jours je notais la présence de cellules royales dans bien des colonies.

Les abeilles constatant une mauvaise fécondation de leur reine, optaient pour son changement rapide ! Statistiquement 20% des reines ne retournent pas à leur ruche dans leur vol de fécondation. Cette situation amplifiait le risque, ce qui s'est traduit par de multiples colonies bourdonneuses par la suite.

Lorsque l'on pratique l'élevage de reines, l'éleveur connait la chronologie des diverses phases. Emergence, période probable des 1er s œufs. Après le greffage de la larve il est admis qu'entre le 27 et 30ème jour, un début de ponte de la reine peut signifier une mauvaise fécondation et qu'au-delà il faut envisager de la remplacer rapidement. Cette année ces situations se sont retrouvées trop souvent. Mais avec une météo toujours défavorable il paraissait délicat de relancer un élevage.

De multiples visites en fin d'été ont permis à de nombreux apiculteurs, en toutes régions, d'observer du **couvain lacunaire**. Je l'ai moi-même noté en maints endroits.

Voici une définition proposée par l'éleveur Paul JUNGELS : « *Le couvain lacunaire ne provient pas seulement des maladies du couvain. On observe exactement les mêmes symptômes en cas de consanguinité importante. Dans ce cas, les allèles sexuels — qui doivent être différents chez la femelle — sont plus souvent semblables. Cela donne alors un mâle diploïde que les abeilles éliminent dès l'éclosion* ».

Ainsi des reines auraient été fécondées par des mâles présentant une consanguinité importante. Ce couvain présente des similitudes avec le couvain en mosaïque si l'on se contente d'une observation rapide. Mais le fait de retrouver une situation identique en fin d'été sur les colonies pourvues en reines de la même année, arrivées en ponte au même moment peut orienter le diagnostic.

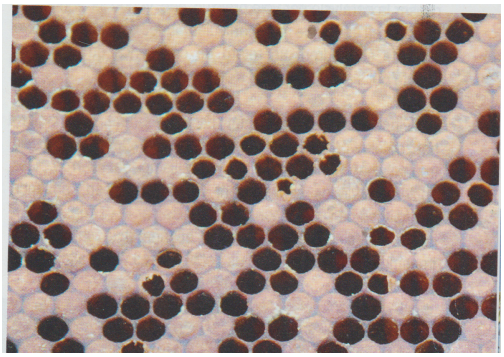

La Cire : *(PALACH Roland)*

Tout le long de l'année nous récoltons au dépôt les différents lots de cire que vous nous amenez. Ensuite en fin d'année nous transportons cette cire brute chez REMUAUX à Saint-Juéry (*près d'Albi*) pour qu'elle soit gaufrée.

Les établissements REMUAUX évoluent et voici ce qu'ils sont en mesure de réaliser:

"*Afin de vous proposer des services toujours plus adaptés et de qualité, notre atelier cire évolue pour vous proposer moins de perte sur vos lots et le gaufrage minute. Parce que nous souhaitons nous adapter à vos besoins, le poids minimum de votre lot de cire personnalisé est désormais de 50 kg.* "

Ainsi si certains apiculteurs ont un lot de cire d'un minimum de 50 kg souhaitant avoir un gaufrage personnalisé afin de récupérer leur propre cire, ils peuvent se rapprocher du syndicat et profiter du transport et des tarifs du syndicat, mais nous n'allons à Albi qu'une seule fois par an.

Nous vous rappelons que la cire d'opercules se fait de plus en plus rare et donc nous vous invitons à nous l'amener au dépôt afin de la valoriser.

Une analyse de notre lot est réalisée. Les résultats *(molécules chimiques aux noms complexes et taux)* sont commentés lors de l'AG.

DEPOT *(JOACHIN Ludovic)*

Charges indésirables !

Compte-tenu que le fonctionnement du dépôt est assuré par des bénévoles, il n'est pas envisageable d'assurer une gestion des avoirs. Nos adhérents sont donc invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour ne pas créer des charges supplémentaires.

1. **Livraison de pots verre et capsules à domicile**

Notre fournisseur de pots verre et capsules livre à domicile (*Cantal, Corrèze*) toute commande dont le montant est égal ou supérieur à 500 € HT. La livraison est normalement effectuée sous huit jours ; attention toutefois aux ruptures de stocks qui sont fréquentes en été. Les commandes doivent être adressées à tresorier@apicantal.fr.

2. **Prêts et location de matériels**

Les matériels suivants sont à la disposition de nos adhérents : ruches vitrées, chaudières à cire, lots de matériels d'extraction, gaufrier et fondicire, réfractomètre.
Les modalités d'emprunt ou de location sont détaillées sur notre site www.apicantal.fr (*Rubrique DEPOT/ Matériels prêtés ou loués).*

3. **Rappels sur les « Infos Dépôt »**

Des « Infos Dépôt » sont actualisées sur notre site www.apicantal.fr (*Onglet INFOS*) deux ou trois jours avant chaque ouverture, afin de préciser les éventuelles ruptures de stock et ainsi éviter à nos adhérents de vains déplacements.

FRELON ASIATIQUE

Si l'on se réfère aux seuls 16 signalements réceptionnés par le syndicat, le bilan de l'année 2019 est le premier du genre. Certes, les conditions climatiques n'ont pas favorisé le développement des colonies de *Vespa velutina – ce qui bien évidemment nous ravi* – mais le lien qui permettait au référent du syndicat de réceptionner systématiquement les signalements a été modifié sans avertissement au profit exclusif de la plateforme GDS FR/FREDON. En conséquence, tous les signalements ne nous sont pas parvenus.

Mise au point sur les signalements. Depuis que des référents, qui ne sont pas exclusivement des apiculteurs, ont été formés par la FREDON Auvergne, les signalements sont prioritairement communiqués à la plateforme régionale https://www.frelonasiatique.fr et accessoirement au référent du syndicat. Considérant que l'indispensable reste la communication de l'information, nous ne donnons pas de consignes sur la destination des signalements. Soit l'observateur décide de signaler auprès de la plateforme régionale précitée (inconvénients : l'observateur doit préalablement s'inscrire et doit joindre une photo) soit il effectue son signalement par l'intermédiaire de notre site www.apicantal.fr sur un formulaire qui sera en ligne pour fin février 2020. Si besoin, le référent du syndicat prendra à sa charge la retransmission des informations à la plateforme régionale.

Le « Jabeprode », un nouveau piège sélectif. Comme annoncé lors de notre assemblée générale le 13 avril dernier, le syndicat a fait l'acquisition des quelques **MAS** (Module d'Accès Sélectif) dont l'invention a été primée au concours Lépine 2018. Une paire de MAS doit être installée sur un **BCPA** (Bac de Capture Préventif Autonome) qui peut être une hausse ou un autre contenant qui respecte les principes suivants : la distance entre l'extrémité des deux MAS doit être au moins de 8 cm, les insectes ne doivent pas avoir accès à l'appât et le toit doit être d'une grande longueur pour mieux concentrer les effluves de l'appât. Toutes les informations concernant le « Jabeprode » peuvent être obtenues sur le site www.jabeprode.fr

Considérant nos adhérents qui ne sont pas bricoleurs, et avec le concours de quelques apiculteurs qui luttent contre l'insecte indésirable, nous essayons de définir un modèle de BCPA qui pourrait être réalisé et vendu au dépôt. Les tests réalisés au cours de l'année n'ont pas encore permis d'arrêter un choix. Cependant, dès l'année prochaine, le dépôt sera néanmoins approvisionné de MAS. Le conseil d'administration a décidé que le syndicat prendrait à sa charge 30 % du prix pour ne vendre la paire qu'à **7 €.**

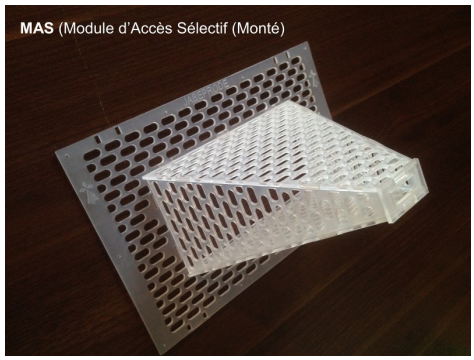

SANITAIRE : le rôle du syndicat n'est pas de traiter ce dossier sur le fond. Des structures comme la section apicole du GDS15 sont présentes, ainsi que des vétérinaires spécialisés dans l'abeille.

Mais je souhaite sensibiliser tous les apiculteurs pour qu'ils œuvrent au bon état sanitaire de leur cheptel.

Un rappel sur l'existence de la plateforme OMAA (*Observatoire des Mortalités et des affaiblissements de l'Abeille Mellifère*) en Auvergne Rhône Alpes. Un seul numéro 04 13 33 08 08. Pensez à signaler très rapidement toute mortalité ou affaiblissement anormal dans une ou plusieurs de vos

colonies. Préparez votre argumentation avant d'entrer en contact. Le jour, l'heure de la visite, ce que vous avez observé sur la planche de vol, devant et dans la ruche, ce qui s'est éventuellement passé à proximité du rucher (*traitements cultures, épandages, etc..).* Ce que vous aviez noté lors de la précédente visite et à quand elle remonte. Tout ce que vous pensez connaître exactement des colonies affectées : âge de la reine ; force de la colonie, présence de hausses, miellée. Pour exemple il faut éviter de signaler un affaiblissement de colonie, alors qu'elle a simplement essaimée. Si vous signalez des épandages qui vous paraissent suspects et pouvant avoir entraîné des mortalités il faut savoir que des prélèvements pourront être engagés, au-delà des ruches elles-mêmes. Sur les parcelles incriminées en vue d'analyse et de recherche de molécules.

Une piste de réflexion, pour ceux qui incriminent trop facilement leur voisinage pour leurs pratiques environnementales. Dans un rucher de 10 colonies, s'il y a suspicion d'empoisonnement il est fort probable qu'au moins 50% seront affectées.

Quand 1 seule souffre d'affaiblissement, avec de nombreuses abeilles mortes devant la ruche il faut penser à s'orienter vers autre chose. Maladie noire, appelée également mal de mai peut-être mise en cause, surtout si la colonie était fort populeuse. Mais ici OMAA prend tout son sens pour valider ce qui n'est qu'une suspicion.

Un cas de loque américaine a été signalé sur la commune de Sénézergues au début septembre. Rapidement la DDCSP a fait procéder à des analyses confirmant la suspicion. Dès le 3 octobre un **APDI** (***A**rrêté **P**réfectoral portant **D**éclaration d'**I**nfection*) a été émis.

Les apiculteurs ayant télé déclaré leurs ruches dans les communes situées dans la zone de protection (*cercle de 3km de rayon autour du rucher affecté*) ont reçu un courrier leur précisant que **tout déplacement** concernant le **cheptel** et le **matériel apicole** ne pouvait être effectué, ainsi que les **produits apicoles**. Les ruchers connus dans ce périmètre devant être contrôlés en totalité pour détecter des signes éventuels de loque américaine.

Dans la zone de surveillance qui s'étend à 2 km au-delà de la précédente, les communes sont informées, les ruchers également recensés, les déplacements concernant le cheptel apicole et matériel interdits. Mais ici pas de contrôle sanitaire sur les ruchers.

Aucune autre suspicion n'ayant été relevée sur le secteur, l'APDI a été levé le 30 octobre. Il est important de relever que le dossier a été rapidement traité par la DDCSPP du Cantal.

De nombreux apiculteurs ne sont pas en conformité avec la règlementation en ne télé déclarant pas leurs colonies d'abeilles annuellement. Cependant ils ne peuvent se prévaloir de méconnaître l'APDI puisqu'il est affiché en mairie. **Nous vous invitons à vous mettre en conformité avec ce règlement**. Vous lirez un complément sur le sujet dans le chapitre « assurances ».

NOURRISSEMENT

On va trouver principalement 2 objectifs avec l'introduction de nourriture dans une colonie d'abeille par l'apiculteur. Comme on l'a compris cette année, il a été vital pour la survie des colonies dès le mois de mai, mais probablement aussi en cours d'été. Pour la mise en hivernage c'est un peu plus complexe en fonction de la localisation des ruchers et des provisions qui peuvent être très disparates sur un même emplacement. Sans parler des miellées tardives, comme celles du lierre.

Mais il peut être spéculatif lorsque l'apiculteur prépare en amont une future miellée, généralement précoce, ou lorsqu'il souhaite obtenir de très fortes populations d'abeilles en vue de multiplication de colonies.

Si on travaille avec des sirops, réalisés par l'apiculteur ou achetés prêts à l'emploi **ils ne devraient jamais entrer** dans une colonie devant recevoir des hausses dans la saison. Le sirop est immédiatement transformé par les abeilles pour être stocké dans les alvéoles. Mais le miel circule en permanence au sein de la colonie en fonction du besoin d'espace. Ceux qui sont curieux pourront faire une observation lors de la mise en place de la 1ère hausse sur une forte colonie saturant son espace, en population et nourriture. Au bout d'une ½ heure seulement on peut retrouver dans la hausse de nombreuses cellules remplies de miel ! Il ne s'agit pas de nectar amenée par les butineuses, car en le secouant rien ne s'écoule !

De trop nombreux miels contiennent des sucres exogènes lors des analyses. Bien entendu lorsque le miel est vendu localement il n'y a pas lieu de faire réaliser des contrôles, mais gare aux suspicions. Une fois installées elles restent difficiles à combattre.

J'observe que de très nombreuses personnes, connaissant mon implication dans l'apiculture, me font la remarque suite à différents reportages, qu'il n'y a pas que le miel de provenance étrangère qui est falsifié !

Dès le mois de mai les apiculteurs « professionnels » faisaient état de leurs difficultés dans de multiples médias. Ils citaient le manque de récolte sur les miellées printanières, mais surtout mettaient en avant qu'ils devaient nourrir abondamment leurs colonies. Tout en se plaignant du surcoût. Mais lorsque l'on prend connaissance par d'autres circuits que certains se sont procurés 10T de sirop, il ne serait pas surprenant qu'un 1/3 de cet apport se retrouve dans leur récolte ultérieure !

CONCOURS 2019 DES MIELS DE L'AVEYRON A BARAQUEVILLE.

(PALACH ROLAND)

C'est dans le cadre de l'exposition « Arbre expo » à Baraqueville que le syndicat apicole ***Abeille de l'Aveyron*** en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, a organisé le weekend du 19 Octobre la 13ème édition du concours des miels de l'Aveyron à la salle des fêtes de VORS. Ce concours s'adresse aux apiculteurs enregistrés dans le département avec des miels exclusivement récoltés en Aveyron. Il réunit à la fois des apiculteurs amateurs et professionnels.

Et c'est à cette occasion que Christian et moi-même étions invités à cette belle manifestation et pas dans n'importe quel rôle puisque Christian était président du jury, moi membre du jury et à partir de là, tout le monde n'avait qu'à bien se tenir à la table des miels.

« Ce concours permet aux apiculteurs amateurs ou professionnels de connaître la qualité de leur production de l'année, et comparer leurs échantillons à d'autres productions équivalentes »

Il se déroule sous l'égide de "**la qualité avant tout**". Pour cela chaque échantillon est analysé par le CETAM (*Centre d'Études Techniques Apicole de Moselle*). Le résultat de l'analyse permet à l'échantillon de miel de concourir et définit dans quelle catégorie il peut s'inscrire. Les différentes catégories retenues: Poly floral foncé, poly floral clair, miel des causses, miel de châtaignier, miel de montagne et autres miels.

Ce concours 2019 a présenté moins d'apiculteurs, moins d'échantillons et moins de catégories que les années précédentes. Reflet d'une année apicole 2019 catastrophique trouvant une explication avec la pluie, le froid ou la canicule.

Ce 19 octobre les 37 apiculteurs qui ont présenté 42 miels dans les 6 catégories mises au concours, se sont vu décerner par le jury qui déguste en aveugle (*ici on ne connait pas le producteur à l'inverse d'un concours d'animaux où le copinage peut avoir de l'influence*) 10 médailles d'or sur 14 primés, preuve que la qualité était bien là dans les échantillons présentés ! Ce qui m'a le plus bluffé dans cette expérience c'est que certains apiculteurs sont primés chaque année. Serait-ce un travail d'expert ?

Pour ma part c'était la première fois que je participais à ce genre d'évènement et sans aucune formation de dégustateur de miel. Chaque table était composée de 7 membres et avait à délibérer sur une catégorie de miel avec 5, 6, 7 ou 8 ou plus d'échantillons. Alors pas facile de donner une note aux différents critères qualitatifs qui sont: Visuel, Olfactif, Gustatif et Tactile afin de donner un jugement d'ensemble ! Et bien non, c'est sûrement facile puisque les 7 membres que nous étions, avons déterminé à l'unanimité la meilleure et la plus mauvaise note de la catégorie. Cela est la preuve que l'on n'a pas besoin d'être un expert pour apprécier la qualité d'un miel, mais je puis vous assurer qu'un arôme ou sensation exogène (étranger ou externe au miel) donnera une mauvaise note à votre miel. C'est pour cela que la qualité du travail de l'apiculteur au cours de la production, de la récolte, du conditionnement ou du stockage a une grande incidence sur la qualité du miel (*exemple: gros enfumage lors de la récolte, etc. .....)*

Cet évènement est l'occasion de souligner le talent, la passion, la patience d'hommes et de femmes qui exercent un métier difficile en prise directe avec de nombreux aléas climatiques, sanitaires, environnementaux.

Sachant que le marché mondial amène sur nos tables des miels aux qualités douteuses, très souvent adultérés. Ce genre de concours permet de pérenniser et montrer au public et aux consommateurs qu'il y a encore des producteurs avec de bonnes pratiques offrant un miel de qualité et cela malgré les menaces qui pèsent sur nos abeilles. Malheureusement cette qualité du miel est le fruit d'un travail de plus en plus intense pour maintenir nos ruches.

Je profite de cette tribune pour laisser aller ma plume.

Je ne vais pas parler des divers pesticides qui sont épandus dans nos campagnes et sur la planète toute entière et qui font un cocktail mortifère pour nos colonies d'abeilles, mais plutôt de la disparition ou raréfaction de la diversité florale dans nos campagnes qui est la matière première de nos butineuses utilisée pour élaborer un bon miel. C'est peut-être pour cela que nos abeilles sont plus prolifiques en ville qu'à la campagne. Il est vrai que les villes sont plus fleuries que notre chère campagne et à mes yeux cela me semble très paradoxal, mais cela n'est que le fruit de notre agriculture moderne pilotée par les subventions ou primes de la PAC (Politique Agricole Commune au niveau de l'Europe), c'est-à-dire par les impôts des contribuables car quand on donne d'une main aux uns, on prend aux autres avec l'autre main.

Je vous rassure Mesdames et Messieurs les agriculteurs je ne vous en veux pas, car grand nombre d'entre vous en êtes victime de cette PAC qui pousse toujours à plus de productivisme et qui parfois vous amène à la mort. Les agriculteurs sont les façonneurs, les garants et je dirai même les bergers de notre espace rural c'est-à-dire un bon % de notre planète (70% pour la France) mais encore faut-il qu'on leur donne les bons outils ou le bon financement à travers la PAC. Les politiques auront-ils un jour le courage d'inverser le cours de l'histoire, après avoir subventionné les remembrements, les déboisements, l'arrachage des haies, l'assèchement des zones humides, etc. entrainant la disparition d'une grande partie de la biodiversité, de subventionner l'inverse par la PAC de demain. A travers les subventions de la PAC nos bons vieux paysans sont devenus fonctionnaires et parfois hauts fonctionnaires de l'agriculture, tout cela avec un bémol de ma part, car sans les aides ils ne pourraient pas vivre, du moins dans le monde moderne que l'on a façonné ou imposé. Et les agriculteurs, si on leur donne des aides pour planter et entretenir des haies sauvages ou mellifères et pour laisser fleurir les coquelicots dans les champs de blé, ils le feront et les abeilles butineront !!!. Mais pour cela il faut que certains lobbyistes de l'agrochimie arrêtent de fréquenter les couloirs ou bancs de nos diverses assemblées Françaises, Européennes ou Mondiales car ne l'oublions pas nous sommes dans une économie Mondialisée.

Sans les agriculteurs, il n'y aurait pas grand-chose dans les assiettes, mais avec ce type d'agriculture moderne, il y a de moins en moins de bon miel naturel dans nos assiettes (nos ruches) et cela est encore paradoxal. Pour survivre et pour maintenir leur cheptel les apiculteurs sont obligés de nourrir les colonies dans des proportions de plus en plus importantes et on a là un début d'explication des miels adultérés. Comme l'agriculteur, l'apiculteur tombe dans la marmite du tout productivisme du Hors Sol (paradoxal non!!!).

Dans ma petite tête je me pose souvent deux questions: L'**Apiculture** est-elle une branche **C**harpentière ou **F**ruitière de **L'Agriculture** ou bien L'**Apiculture** est-elle un parasite de

L'Agriculture tel le **G**ui sur l'arbre? Là encore il doit y avoir un paradoxe.

La même réflexion peut être menée dans des zones urbaines ou périurbaines ou des hectares de zones verte sont passées à la tondeuse tous les 8 jours et tellement ras que même un grillon ne peut survivre. Ne pourrait-on pas en profiter pour en faire des réserves de biodiversité, mais cela relève de la volonté des collectivités locales.

La même réflexion peut être menée par chaque citoyen qui possède un lopin de terre. Amusez-vous à abandonner quelques m² dans un coin de votre jardin avec fleurs et arbustes (*lavande, phacélie, bourrache, cosmos, symphorine, etc., etc….*) et vous aurez la joie d'observer une multitude d'insectes qui viennent vous rendre visite accompagnés d'un lézard et parfois même d'un hérisson s'il en reste encore un !!! Si vous faite des plantations, prenez des végétaux à fleurs et de préférence mellifères en ce qui nous concerne car le miel de thuyas n'est pas très recherché !!!.

Ce qui peut rassurer, c'est de voir lors de diverses manifestations sur la nature (exemple: Fête de la Plantelière où nous sommes partenaire), une certaine affluence de personnes interpellées par la biodiversité et où les abeilles et autres pollinisateurs ont toute leur place. De nos jours les médias, les publicités, les discours reprennent largement toutes nos problématiques (biodiversité, abeilles, pollinisateurs, réchauffement climatique, etc….), tout le monde veut verdir notre planète, mais des fois il faut faire un demi-tour pour voir la réalité sur le terrain !!!

Plus de gens prendront conscience que la nature est impactée par l'activité humaine, plus on aura de chance d'améliorer le futur et maitriser les mutations de nos écosystèmes. Pour cela il faut éliminer certaines appréhensions ou phobies de nos têtes et ne pas appeler gendarmes et pompiers quand on voit une abeille, guêpe, vipère, lézard ou hérisson dans son jardin !!! Paradoxal non. Malheureusement pour changer les habitudes ou pratiques, cela représente plusieurs générations, c'est-à-dire des dizaines d'années de travail et d'éducation car pour l'instant aucune courbe n'est inversée.

Pour ceux qui auraient des doutes, je vous rassure, notre déplacement à Baraqueville n'avait rien d'une inquisition et j'en profite pour remercier nos amis de **"l'abeille de l'Aveyron"** pour leur accueil.

«UNE RUCHE QUI PROSPÈRE EST UN INDICATEUR DE LA BONNE SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT»

MIEL D'ACACIA

C'est un miel très prisé par les consommateurs pour sa douceur et son aspect liquide. Le miel d'acacia représente la plus forte vente en miels monofloraux. La production française, toujours insuffisante, est complétée par des importations massives en provenance des pays de l'Est, en particulier de Hongrie. L'acacia dit « de Chine » a un goût totalement différent, le plus souvent de qualité aléatoire. De plus il affiche rarement son origine de façon claire !

Dans le Cantal il est très difficile de produire du miel d'acacia, sauf dans de rares zones très réduites. Mais ceux qui transhument peuvent trouver des forêts intéressantes sans aller bien loin.

Totalement inconnu en Europe jusqu'au XVIIe siècle, l'acacia a été rapporté de Virginie par Jean Robin. Le miel devrait donc s'appeler **miel de robinier**, du véritable nom de l'arbre. Jusqu'à présent, la France a très peu favorisé les plantations d'acacia car cette essence est considérée comme envahissante. Le robinier est une **plante mellifère** qui se distingue par une floraison abondante, quoique fugace. Elle démarre à la fin du mois d'avril et arrive à terme fin mai**.** Mais sa fleur est fragile et n'exsude du nectar qu'au-delà de 20°C. Ce qui le plus souvent fait que son miel est mélangé à d'autres nectars par les abeilles. Celles-ci très tôt le matin sont en quête de nectar sur des fleurs moins sensibles aux températures fraiches. Cette année, avec des gelées tardives, les floraisons d'acacias ont été très peu productives. Parfois après des gelées précoces l'acacia refleuri mais sans production de nectar intéressante.

Sa floraison est jugée capricieuse. Lors des années fastes en quelques jours les acacias blanchissent comme neige et l'air embaumé annonce une grosse miellée.

La couleur du miel, très clair, limpide, jaune pâle irisé de vert.

Son parfum de manière discrète rappelle celui de la fleur. Saveur très douce.

Sa cristallisation est très, très lente. C'est souvent la présence de nectars exogènes qui accélère la cristallisation. Large dominante de fructose.

ADHESION 2020 :

Il est toujours bon de rappeler que nous fonctionnons sans aucune aide extérieure.

Les dons importants témoignent du bon ressenti vis-à-vis de nos actions et des services rendus par les bénévoles.

La cotisation, reste à **16€**. Toujours la même recommandation, nous vous invitons à retourner rapidement l**e bulletin d'adhésion 2019** vous permettant ainsi d'accéder au dépôt et d'être couvert en cas de sinistre.

Cette année encore un accident a fait la une des médias et particulièrement dans la presse locale. On peut regretter une surenchère dans certains écrits parlant d'abeilles tueuses.

Déclaration de ruchers :

Cette déclaration est obligatoire chaque année et doit se faire pour l'année en cours entre le **1er septembre et le 31 décembre**.

Nous vous conseillons très vivement de la faire. *(Voir ci-dessous le chapitre assurances)* Pour ceux qui n'ont pas accès au site pour remplir le formulaire, nous mettons sur le panneau d'entrée au dépôt des documents papier à compléter. Les débutants peuvent à tout moment de l'année faire leur première déclaration de détention de colonies d'abeilles. Ils se verront attribuer un NAPI (*Numéro d'**API**culteur*) qu'ils conserveront tout au long de leur pratique de l'apiculture.

ASSURANCES :

Toute déclaration de sinistre pour indemnisation suivant l'option choisie doit passer **obligatoirement par le secrétariat du syndicat**. Pour un vol

de ruche, la déclaration devra être accompagnée du dépôt de plainte en gendarmerie.

En 2019 un seul sinistre déclaré. Au cours du mois d'aout une personne sans se soucier de la sècheresse a mis feu à des broussailles. Le feu s'est propagé dans un rucher de nos adhérents qui a vu 7 colonies d'abeilles détruites. Ayant souscrit l'option garantissant l'incendie un dédommagement a été versé

Pensez toujours à réaliser des photos en cas de vandalisme, tempête etc....

Comme nous l'avions annoncé lors de notre assemblée générale nous demanderons que soit impérativement annexée une copie du récépissé de télédéclaration de possession de ruches. Sans cette pièce le sinistre ne sera pas pris en compte.

Ceux qui ne peuvent faire directement leur télédéclaration trouveront un imprimé à compléter. Nous prendrons en charge la télédéclaration et leur ferons parvenir le récépissé.

COUT DU MIEL : C'est une question qui me revient assez souvent et à laquelle je me refuse de me prononcer.

Assez souvent pour un débutant qui a un peu de récolte à commercialiser, je lui propose la formulation suivante pour l'orienter « *quel prix seriez-vous prêt à mettre pour acheter du miel ?* ».

Chaque miel est différent. Ceci s'explique par l'emplacement des ruches et des fleurs visitées. Mais également par le travail de l'apiculteur, son savoir-faire, ses connaissances et ses pratiques. Si le miel est élaboré par les abeilles, le travail et les méthodes de l'apiculteur ont une incidence prépondérante dans le produit fini *(Voir le chapitre nourrissement et sucres exogènes par exemple)*.

Cependant pour vous aider à donner une valeur au travail de l'apiculteur vous trouverez en fin de document un tableau trouvé dans la revue « L'abeille de France » N° 1071 dont le SNA a autorisé la reproduction.

Je ne fais qu'un résumé de l'article intitulé « **quel est le prix de revient du miel ?** ». Mais j'invite les abonnés de la revue à le consulter dans son entier.

Nous sommes ici dans une apiculture de loisir avec un apiculteur entretenant 5 colonies.

4 cas sont retenus. Dans le 1er cas il n'est pris en compte que l'achat du conditionnement du miel. Dans le second s'y ajoute l'entretien des colonies d'abeilles. Ensuite viennent s'y ajouter différentes charges pour le cas n°3.

Mais ce qui me parait le plus intéressant c'est le cas n°4 où s'ajoute aux précédents, le coût lié au travail. Là le prix du pot de miel de 500g fait une envolée par rapport au précédent de 35% ! Cet aspect travail est loin d'être négligeable, lorsqu'il est pris en considération.

Libre à chacun d'interpréter ces données ne concernant qu'un petit cheptel. Cela semble donner un sens au fait que les apiculteurs professionnels se mécanisent de plus en plus. Au rucher comme dans leur miellerie.

ANIMATIONS : La fête de la nature sur le site de LA PLANTELIERE le dernier week-end de septembre a connu une très bonne fréquentation. Pendant 3 jours nous avons présenté une ruche vitrée et du matériel aux scolaires. Toujours une grande fascination des enfants devant ces abeilles en perpétuel mouvement. Tous les enfants repartent avec une bougie qu'ils ont vu confectionner sous leurs yeux plus quelques prospectus pour poursuivre la discussion avec leurs parents en soirée. Le dimanche, ouvert à tout le public, les visiteurs sont nombreux à poser de multiples questions sur cet insecte en danger. Nous avons dû réaliser et distribuer environ 200 bougies rien que le dimanche !

FORMATIONS 2019 : Notre formation pour apiculteurs débutants reconduite depuis de nombreuses années en février dans le local à la PLANTELIERE mis gracieusement à notre disposition par la CABA reste toujours couronnée de succès avec le repas pris sur place. 40 personnes s'étant inscrites

****

Au mois de mai la session sur le thème « **division de colonies** » rassemblait environ 40 participants. A noter la présence du technicien de l'ADA AURA, M. Théo POUDEROUX dont les conseils et arguments ont été très appréciés, ainsi que sa disponibilité pour répondre aux multiples questions. Ce jour-là, la météo n'a pas été très gênante pour les interventions sur les colonies. Il n'en fut pas de même dans les jours qui suivirent !

Formations 2020 :

Nous reconduisons pour les débutants une journée complète le **samedi 15 février**. Toute l'organisation est prise en charge. Il s'agit d'une formation en salle, la saison ne se prêtant pas aux manipulations des abeilles.

Au mois de **mai le samedi 16** une journée sur le thème **« élevage de reines»**. Le technicien de l'ADA AURA *(Aide au Développement de l'Apiculture Auvergne Rhône Alpes)* **Théo POUDEROUX** viendra animer et participer à cette journée

Vous trouverez les modalités de ces 2 formations sur les coupons annexés.

L'abeille et les pollinisateurs sauvages

(Christophe ROY)

Connaissez-vous le point commun entre la Renouée du Japon, le Ragondin et l'Abeille domestique ? Et bien ces espèces peuvent toutes les trois être considérées comme envahissantes lorsqu'elles colonisent certains milieux. Oui même l'Abeille ! Une équipe de recherche vient ainsi de démontrer que l'apiculture constitue une menace pour la survie d'une plante caractéristique d'une île des Canaries, les abeilles butineuses entrant en compétition avec le pollinisateur spécifique de cette plante à fleurs. Cette anecdote illustre une controverse dont les médias font régulièrement échos depuis quelques temps : les abeilles domestiques et les pollinisateurs sauvages ne feraient pas bon ménage.

Les éléments à charge

En fait ils sont assez peu nombreux… Quelques études montrent effectivement que lorsque les colonies d'abeilles sont très regroupées sur un même territoire, les abeilles domestiques et sauvages peuvent entrer en compétition pour l'accès à

leurs ressources alimentaires. Ceci a été démontré par exemple en 2019 pour une zone très urbanisée comme Paris intra-muros. Et effectivement le nombre de colonies à Paris a beaucoup augmenté en très peu de temps pour atteindre aujourd'hui une densité de plus de 6 colonies au km^2. Cette densité élevée reste très inférieure à celle des villes très apicoles comme Londres avec 10 ruches / km^2 ou comme Bruxelles avec 15 ruches / km^2 ! Pour vous donner un chiffre plus local, si l'on tient compte du nombre de ruches des adhérents du syndicat des apiculteurs du Cantal, la densité en ruche dans notre département avoisine les 1,5 colonie / km^2 donc très loin de cette hyper concentration observée dans les grandes villes… Et notre biotope n'a pas grand-chose à voir avec celui bétonné de ces mégapoles. De même une autre étude de 2019 démontre un remplacement progressif des pollinisateurs sauvages par les abeilles mellifères élevées en grand nombre par les apiculteurs autour du bassin méditerranéen. Là encore, il s'agit d'un environnement qui n'a pas grand-chose de commun avec notre Cantal. Toutefois ces constats doivent nous faire réfléchir à cette question posée d'une rivalité entre pollinisateurs « naturels » et pollinisateurs « élevés » car quelques autres preuves en ce sens vont sans doute nous parvenir ces prochaines années.

L'abeille souffre d'un déclin important dans les pays industrialisés notamment, c'est exact, et tous les chiffres issus d'enquêtes épidémiologiques le montrent. Toutefois il faut savoir que le nombre total de colonies d'abeilles dans le monde est en augmentation permanente, les pertes étant largement compensées par une activité d'élevage de la part des apiculteurs. Le bilan « mort/naissance » est donc positif et de façon générale les abeilles domestiques sont de plus en plus présentes dans notre environnement. Comme toute espèce élevée, la question de l'impact de cet élevage sur la nature est donc légitime même si, comme dit précédemment, le Cantal (département assez peu apicole comparé à d'autres) n'est pas le principal concerné. Il n'est pas question, dans le cœur des apiculteurs, de nuire à la nature ou à la biodiversité loin s'en faut. C'est pour cela que cette controverse qui opposerait apiculteurs et défenseurs de la biodiversité cristallise l'attention. Au-delà de la compétition pour la ressource alimentaire, d'autres études tendent à montrer que les menaces pour les pollinisateurs sauvages concernent aussi le sanitaire : certains pathogènes de l'abeille pourraient contaminer des pollinisateurs sauvages et affecter ainsi leur santé, cela d'autant plus que leur biologie (animaux parfois solitaires, ne vivant pas en colonies) les rend parfois plus fragiles. Et lorsque de nombreuses abeilles sont présentes sur un territoire, le risque de rencontre avec des pollinisateurs sauvages s'accroit. On sait aujourd'hui et par exemple que lorsque des abeilles infectées par des virus visitent une fleur, elles y laissent leurs virus rendant la fleur « contagieuse »….

Rucher Ecole de La Plantelière :

Le syndicat des apiculteurs, en partenariat avec la **C.A.B.A.** assure la formation tout au long de la saison suivant un calendrier préétabli conjointement. Les élèves stagiaires participeront automatiquement, sans avoir à s'y inscrire, aux 2 stages présentés en amont. Ainsi ils peuvent élargir ou créer un réseau de connaissance pour partager avec des apiculteurs déjà expérimentés.

Pour s'inscrire : Christian BOURZAT 04 71 43 27 72 ou messagerie : c.bourzat@caba.fr. **Inutile de contacter le syndicat**.

Tous les participants se sont vu remettre un diplôme lors de la dernière journée du 25 octobre. La météo du début de saison peu favorable aux interventions dans les ruches à un peu pénalisé les stagiaires sur le terrain. Mais dès le mois de juillet tous les objectifs que s'étaient fixés les stagiaires ont été réalisés : trouver la reine, la marquer, sa ponte ..... Observer varroa, une colonie bourdonneuse. Une petite récolte a quand même pu être réalisée permettant l'approche pratique de l'extraction d'un produit fragile : le miel. Mais oh combien savoureux !

Assemblée générale 2019 :

Elle s'est tenue à SAINT-ETIENNE CANTALES. Nos bénévoles locaux, se sont dépensés pour organiser la réservation de la salle polyvalente et le restaurant situé à proximité. Plus de 80 apicultrices et apiculteurs nous ont rejoints.

Christophe ROY a présenté le risque majeur d'arrivée du parasite AETHINA TUMIDA sur notre territoire. Apprendre à le reconnaître.

Sans sombrer dans le catastrophisme il parait très normal d'en parler bien en amont de son arrivée. Dans le doute toujours penser à signaler une éventuelle suspicion.

Nos amis Aveyronnais nous ont rejoints pour cette AG.

Je retiendrais la synthèse de François PEYRAC apiculteur entretenant plus de 1000 ruches dans le nord Aveyron : « *une ruche d'un modèle standard le plus simple possible pour la même exploitation (DADANT par exemple mais il en existe bien d'autres modèles) et pas de sirop dans le nourrissement des colonies destinées à produire du miel* ». Vendant sa production à une coopérative il a rappelé que la détection de sucres exogènes lors des analyses faisait baisser de manière significative le prix de rémunération proposé.

En 2020 notre assemblée se tiendra le samedi 18 avril à SALERS.

Bien évidemment vous recevrez en amont de cette rencontre, un ordre du jour détaillé. Mais dès à présent nos remerciements vont à ceux qui se sont engagés pour organiser cette journée.

Les bénévoles qui s'activent tout au long de l'année pour vous servir, apprécient que les apiculteurs soient nombreux à ce rendez-vous. Ils veulent y voir comme une forme de récompense, ou pour le moins une reconnaissance.

Alors dès à présent retenez la date sur vos agendas.

Charges diverses		Prix de revient en€			Prix de revient selon le type de production			
		Par an	Par colonie	Par pot miel (500g)	Cas 1 et Cas 2 « les apiculteurs altruistes »		Cas 3 « apiculteur de loisir tourné vers l'économie »	Cas 4 « comme un api pro »
Charges fixes	charges liées à la gestion des colonies	335	67	1.12			**1.12**	**1.12**
	charges liées à la commercialisation du miel	94	18.8	0.31			**0.31**	**0.31**
	frais, littérature apicole et autres dépenses	305	61	1.02			**1.02**	**1.02**
Charges variables	consommables "abeilles" (nourriture, traitements, cire, cadres	215	43	0.72		**0.72**	**0.72**	**0.72**
	emballages "miel" (pots, étiquettes, cartons.....)	252	50.4	0.84	**0.84**	**0.84**	**0.84**	**0.84**
	temps de travail dédié à la gestion des colonies (32h/an)	291.02	58.2	0.97				**0.97**
	Temps de travail dédié au travail du miel (43h/an)	396.7	79.34	1.32				**1.32**
Total des coûts en €/pots de 500g					**0.84**	**1.56**	**4.01**	**6.3**

Tableau repris avec l'aimable autorisation du SNA

Nous souhaitons vous retrouver aussi nombreux et toujours passionnés en 2020 pour entretenir de multiples colonies d'abeilles dans le Cantal.

Retrouver au printemps le même nombre que celles mises en hivernage, reste pour beaucoup l'objectif principal. L'hiver amène toujours son cortège d'incertitudes. Au-delà de l'efficacité de la lutte contre varroa, lutte primordiale, cet automne humide avec de nombreuses reines mal fécondées laisse planer un doute sur la pérennité de certaines colonies. Mais la saison devant nous, suivant ses caractéristiques météorologique joue un rôle important dans la survie. Certaines colonies faibles peuvent survivre si la période froide est réduite de seulement 2 semaines.

Dans l'attente du début de saison favorable aux activités extérieures, que ce soit pour les abeilles comme pour l'apiculteur, je vous invite à bien préparer la nouvelle saison. Pour cela il faut œuvrer à l'atelier, préparer les cadres, nettoyer le matériel. Mais surtout s'informer en privilégiant les bonnes lectures.

Pour terminer je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

M. CARRIER Christian
Président du syndicat des apiculteurs
7, chemin des granges
15130 ARPAJON SUR CERE